

Le nouveau paysage de l'assurance française

Dans son nouveau – et très remarquable – livre, Jean-Michel Oudjani, Président de l'AdPA (« association libre et indépendante » qui regroupe tous les salariés et anciens salariés du Groupe CNP Assurances) esquisse « Le nouveau paysage de l'assurance française ».

Secure Finance relaye ci-dessous le résumé de cet ouvrage, tel que son auteur l'a présenté dans le n°29 de la Revue de l'Association Française de Gouvernement d'Entreprise.

« L'assurance française est entrée dans une profonde et durable période de mutations.

Elle est portée par plusieurs facteurs : des marchés assurables en pleine transformation, une réglementation internationale notamment comptable de plus en plus contraignante, les effets des différents chocs technologiques, des grands intervenants historiques qui redéfinissent leurs rôles et leurs stratégies, une crise financière qui touche notamment les placements traditionnels des assureurs.

Dans ce contexte où l'incertitude prédomine, la profession doit aussi intégrer un grand bouleversement qui est une véritable révolution : tous les « métiers financiers » sont en train de converger et sont progressivement placés sous une même autorité.

Les impacts vont être considérables. Une première conséquence est la constitution en cours de Grands Groupes Financiers généralistes qui se composeront de banques, de compagnies d'assurance, de mutuelles, d'établissements de crédit et/ou d'épargne salariale, d'assistants, de fonds de pension, de réseaux de soins, de maisons de retraite...

En France, il n'y a de place que pour 5 à 6 Groupes qui représenteront à terme environ 80 % du marché.

L'autre effet concerne une séparation de plus en plus nette entre les activités de production-gestion et celles de distribution. Les différents opérateurs devront choisir leur métier de base.

Des arbitrages parfois douloureux vont avoir lieu et favoriseront le partage, la mutualisation et/ou l'adossement à de Grands Groupes.

Le contexte change aussi de nature. La plupart des pays essaient d'avoir leur(s) champion(s) comme c'est déjà le cas dans d'autres secteurs d'activités comme l'énergie, la téléphonie...

Les Pouvoirs Publics ne pourront pas se désintéresser d'un secteur d'activité qui finance l'économie, assure la gestion des grands équilibres sociaux et politiques et contribue à apporter la paix sociale et la redistribution des richesses.

Compte tenu de leur taille, ces Grands Groupes financiers disposeront des ressources et des relations nécessaires pour peser directement sur la vie économique, sociale et politique de leur pays d'origine voire d'autres Etats.

Pourtant c'est dans une quasi indifférence de la part de la plupart des dirigeants politiques que s'opère cette grande mutation. L'Union Européenne continue à promouvoir la « concurrence pure et parfaite » alors que de nombreux pays n'hésitent pas à utiliser la puissance de leur secteur financier pour défendre des intérêts politiques. La notion de guerre économique dans le domaine financier demeure encore méconnue en France, ce qui n'est pas le cas pour le Qatar, la Chine, les USA.

Dans la Guerre Economique, la puissance est un facteur-clé qui permet de survivre voire de gagner. Certains moyens comme l'influence (le lobbying), la désinformation, la manipulation... sont utilisés. Ces pratiques sont courantes dans l'univers industriel.

Elles commencent à se banaliser dans le domaine financier.

Les mutations de l'environnement accélèrent les prises de conscience.

En effet, la bonne compréhension des bouleversements en cours est indispensable.

Les dirigeants et les responsables d'entreprise sont en mesure d'apprécier les menaces, d'identifier les opportunités et de prendre les décisions appropriées.

L'arrivée de nouveaux profils dans le secteur financier est d'ailleurs la conséquence directe de cette « nouvelle réalité ». Les nouveaux dirigeants sont généralement plus des visionnaires, des entrepreneurs ou des « politiques ». Ils apportent à l'entreprise du sens, de l'ambition et de la relation.

Des géants de la Finance sont entrain de se constituer en France, en Europe et dans le monde entier. En quelques années, la profession de l'assurance et de la banque va changer plus qu'en deux siècles. En tant que client, assuré, mutualiste, actionnaire, contribuable et citoyen, chacun est concerné.

Les actionnaires-salariés sont à la fois des co-proprétaires et des collaborateurs de leur entreprise.

Ils contribuent doublement à l'enrichissement de son patrimoine. Ils sont aussi des citoyens parfois engagés dans la vie publique. Ils sont donc concernés par les évolutions en cours.

C'est la raison pour laquelle les associations d'actionnaires-salariés du secteur financier (banque, assurance, établissements financiers...) souhaitent participer ensemble et activement à l'émergence de ce nouveau monde. »

Source : AFGE, 20/04/2012